

Région Martinique

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

23 Millions d'euros d'excédent

*Monsieur le Président,
Chers(es) Collègues,*

Oui, plus 23,234 M€ d'euros, c'est le résultat global net de clôture du Compte Administratif 2012 du Conseil Régional de la Martinique.

Voilà, chers Collègues, une annonce qui vient battre en brèche tous les discours que vous aviez tenus sur la gestion excédentaire d'Alfred Marie-Jeanne que nous n'aviez pas manqué de diaboliser. Et je vous cite « *Il est criminel de terminer un exercice avec un excédent budgétaire. - Qualifié à l'époque de ...matelas ... - alors qu'il y a tant de chômage, tant de chantiers à lancer pour le pays* ».

Aujourd'hui, on mesure bien la **fatuité** dont vous avez fait preuve à l'égard de votre prédécesseur.

Aujourd'hui, on mesure aussi la **vacuité** de votre discours puisqu'en réalité votre gestion financière s'apparente à celle d'Alfred Marie-Jeanne.

Finalement, en dépit de votre posture politique, vous faites du Marie-Jeannisme **mais avec de moins bons résultats** que Marie-Jeanne.

Moins bons résultats car au 31 décembre 2012, l'activité économique de la Martinique s'est particulièrement dégradée et ce, dans la plupart des secteurs :

- **Le chômage continue de progresser** et, depuis votre arrivée fait un bon de 10 000 places : 42 000 demandeurs d'emploi en 2010 pour atteindre fin 2012, suivant l'INSEE 51 409 demandeurs d'emplois.
- **Les prix continuent d'augmenter** (sur un an, 2012, la hausse des prix atteint 2 %)
- **Les liquidations continuent d'augmenter** pour atteindre en 2012, d'après les chiffres du Tribunal du Commerce de FDF, le pic record de 459 liquidations soit beaucoup plus que 2009 (malgré la crise de février 2009).
- Le BTP (repli de - 0,6 %), l'agriculture, l'agroalimentaire (-13 % d'exportation), le commerce, **TOUS les secteurs d'activités économiques sont au ROUGE VIF.**

Pour autant,

Même si je reconnais l'échec de votre politique économique et notamment de votre PLAN DE RELANCE D'URGENCE, j'ai l'honnêteté intellectuelle de ne pas vous

attribuer les mauvais résultats économiques. (On aurait pu s'attendre à pareille élégance vis-à-vis d'AMJ...)

Néanmoins, je ne pourrai pas passer sous silence votre Compte Administratif 2012 ce d'autant qu'il suscite deux remarques de fond :

1. Sur l'excédent comptable

L'excédent comptable est de 31 M€ pour l'année 2012. Avec les dépenses d'engagement non mandatées et des recettes restant à réaliser on tombe à 23 M€ d'excédent global pour l'exercice 2012.

Quelles sont les explications possibles de cet excédent comptable ?

Il faut aller dans le document « exposé des motifs » pour bien comprendre cet excédent comptable qui est dû essentiellement à deux choses :

- Les **FONDS EUROPEENS** représentent près de **47 M€ de recettes**, mais quand on regarde de plus près, il s'agit essentiellement des recettes liées au financement de projets qu'Alfred MARIE-JEANNE avait déjà lancés. Le plus bel exemple est celui de la part de l'UE dans le financement du TCSP.
- 2^{ème} motif de cet excédent ce sont ces **92,5 M€ d'emprunt**. Que n'avait-on pas entendu sur la gestion de bon père de famille d'AMJ ! Tous vos Nobel d'économie étaient montés au créneau pour fustiger l'absence d'emprunt. Il fallait à tout prix avoir recours à l'emprunt et pour quoi faire ? *

Aujourd'hui, il faut se rendre à une évidence : vous n'arrivez pas à gérer cette collectivité. Et ce n'est pas là une affirmation gratuite car c'est bien le Compte Administratif qui le révèle.

Et, pour illustrer ce constat, je prendrai deux exemples précis tirés directement du Compte administratif :

1. Votre recours hasardeux à l'emprunt.

Vous avez contracté un important emprunt que vous n'avez pas utilisé soit 32,5 M€ signé à la hâte fin décembre 2011 mais encaissé en Janvier 2012. A cela, il convient d'ajouter près de 60 M€ (59,98 M€) signés et encaissés en 2012. **Au total 92 M€ d'emprunt dont vous ne savez que faire !**

Cet emprunt hasardeux non utilisé va entraîner un excédent comptable qui va à l'encontre de la doctrine que vous avez rabâchée tout au long de votre campagne pour les régionales.

2. Les taux d'intérêt de cet emprunt

Alors que vous dénonciez l'absence d'emprunt, vous avez eu recours à l'emprunt à des taux plutôt élevés (voir pages 134 à 137 du document comptable) : Taux fixe à **2,51%** par l'Agence Française de Développement, Taux fixe à **4,51 %** par la Caisse de dépôt et de consignation, pour atteindre ...**6,07%** par le Crédit Agricole.

Oui, vous avez bien entendu, un taux fixe à 6,07 % par le Crédit Agricole alors que les taux actuels du Crédit Agricole sont à 2 %.

Alors, jusqu'où irons-nous dans ces taux prohibitifs, 8%, 12 % ? est-ce des taux toxiques ? On souhaiterait pouvoir comprendre !

Venons-en maintenant à

2. L'analyse comparée des dépenses

2.1. Les dépenses de fonctionnement :

- **Les charges de personnel** sont excessivement élevées. Elles reflètent votre politique de recrutement tous azimuts, alors que l'on s'achemine vers une « fusion » des 2 administrations dans le cadre de la Collectivité Unique

Déjà durant l'exercice 2011 ces frais de personnel s'élevaient à 46,811 M€ (soit 11,57 % des dépenses totales). Pour l'exercice 2012, **ces frais de personnel** explosent littéralement pour atteindre **50,89 M€**, soit **13,60 %** des dépenses réelles totales du Conseil Régional.

Pour mémoire ces frais de personnel sont passés de 31 M€ à votre arrivée (vote du CA 2009) à 50,89 M€ trois ans plus tard. **C'est donc pratiquement 20 M€ de charges supplémentaires (19,89 M€)** que vous avez fait supporter à la Collectivité régionale. C'est énorme !

- **Le train de vie de la Région a également augmenté** puisque les dépenses propres de la Région qui étaient de 21,7 M en 2011 s'élève désormais à 24,55 M€.

2.2. Les dépenses d'investissement :

Les dépenses de fonctionnement explosent mais les dépenses d'investissement chutent. Le tableau comparatif des dépenses régionales effectuées durant les 13 dernières années vient confirmer notre analyse puisqu'il démontre **la chute de 13 % des investissements pour l'année 2012.**

Les dépenses de la DRES (Dépense Régionale d'équipement scolaire) confirment votre choix, mais on constate que 8 M€ d'euros n'ont pas été consommés (18 sur 26 M€)

Quant au projet du lycée Schoelcher, c'est la plus brillante démonstration de

vos mauvais choix politiques : de 11 M€ prévus initialement nous sommes aujourd'hui à 15 M€ (AP) pour la seule réfection et mise aux normes de l'ex-maternité de Redoute ... et il n'est pas sûr, au rythme actuel des travaux, que l'on y fasse la prochaine rentrée scolaire !!! Quant à la sécurité des lycéens qui avaient déboulé à la Région, plus personne n'en parle !

Enfin, moment tant attendu, car ce Compte Administratif est l'heure de vérité sur votre **PLAN DE RELANCE D'URGENCE (2010-2013)**

1. Une première remarque : L'opacité demeure quant à la participation des autres financeurs et aux plans de financement de chaque opération. Nous attendons les écritures comptables pour connaître le montant de la participation de l'Union européenne et de l'Etat à ce fameux plan de relance, mais nous restons toujours dans l'interrogative.

Monsieur le Président, sans ce montant des participations des autres financeurs, votre plan de relance régional d'urgence (PRU) perd définitivement toute crédibilité !

2. Deuxième remarque : l'incapacité des Communes à tenir leurs engagements et à faire vivre ce PRU

Et, précisément, c'était là ma principale réserve à l'annonce du PRU faite, ici même, à la plénière du 22 juin 2010.

Malheureusement pour vous, c'est principalement la Ville de FDF qui vient confirmer nos réserves :

Sur les 9,6 M€ alloués à la ville de FDF dans le cadre du plan de relance d'urgence, seuls **63 226 €** (bis) ont pu être mobilisés. Alors, est-ce le signe d'une faillite de la ville Capitale ? Les difficultés de FDF sont-elles importantes au point de ne pouvoir utiliser ces 9,6 M€ ?

D'autres communes ont été abondamment aidées et les panneaux de Plan de Relance Régional y fleurissent comme des flamboyants. Mais certains chantiers qui étaient prévus pour une durée de 3 à 9 mois s'éternisent quand ils ne sont pas à l'arrêt !

Si on prend l'exemple de la **Commune du Carbet**, c'est plus de **737 000 €** alloués par le Conseil Régional dans le cadre du Plan de Relance. Certains projets sont financés à hauteur de 95%. Pourtant, la Commune du Carbet n'arrive pas à consommer la subvention allouée faute de pouvoir apporter sa maigre contribution et de respecter les délais d'exécution des travaux. L'aménagement paysager au quartier Le *Coin* était prévu pour 3 mois... (Voici le panneau d'affichage). Cela fait plus d'un an et demi que le chantier a été lancé et il est arrêté en ce moment ! Au total, ce sont seulement

460 647 €, soit à peine 62 % des 737 000, qui ont pu être consommés par la Commune du Carbet si on se réfère au tableau de financement (voir Chapitre 905 - dépenses d'investissement notamment pages 124 et 125).

Si les communes ne peuvent pas honorer leur apport personnel ni remettre le décompte général du procès-verbal de réception des travaux, comment voulez-vous qu'elles viennent prendre leur argent et faire vivre ce Plan de Relance Régional ?

Et, c'est en cela que le Compte Administratif 2012 demeure un grand moment de vérité puisque là au moins, on ne peut parler que des dépenses réelles et non plus de prévisions budgétaires !

Voilà, chers collègues, quelques réflexions relatives au Compte Administratif 2012

Martinique, le 18 juin 2013
Louis BOUTRIN
Conseiller régional de Martinique